

L'HISTOIRE DE NOYON RACONTÉE PAR LE NOM DE SES RUES

LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (suite)

Du côté sud de la place de l'Hôtel-de-ville s'opèrent d'importants changements au cours des temps anciens : les lecteurs devront faire appel à leur imagination pour se les représenter. Nous savons déjà qu'une halle occupait l'entrée de la rue des Boucheries et qu'elle ne disparut qu'au début du 19^e siècle. Faisons revivre d'autres monuments qui modifièrent la physiologie de la place.

Le beffroi

Dans l'angle de la place formé par la façade des hôtels qui prolongeaient l'Hôtel-de-Ville, dont l'un est devenu le Syndicat d'initiatives, et les boucheries, s'élevait un important monument municipal : le beffroi. Le passage compris entre la halle et le beffroi formait le prolongement de l'étroite rue de l'Ange (de Belfort). Complément des services de la Mairie toute proche, le beffroi remplissait également plusieurs fonctions de sécurité et affirmait fièrement le prestige de la ville, la liberté des citoyens et l'indépendance communale.

La consultation des comptes des Argentiers et des registres des délibérations datant du moyen âge fait comprendre toute l'importance que les maires et les jurés attribuaient au beffroi.

Celui-ci avait dû être accordé par le pouvoir royal en même temps que le droit de cloches. Ses caractéristiques demeurent ignorées ; mais il est certain qu'il fut détruit au moment de l'immense incendie de 1293 qui ravagea la ville et ses monuments.

Les dépenses énormes engendrées par la reconstruction des éléments essentiels à la vie ne permirent pas de réédifier le beffroi : il fallut se contenter d'un bâtiment léger tout juste suffisant au fonctionnement des cloches. Mais, trente ans plus tard, lors d'un séjour à Noyon, Philippe VI de Valois ordonna au « mayeur » de faire reconstruire le beffroi indispensable à la défense de la cité. C'est ainsi qu'en 1328 fut élevé le nouveau beffroi avec les pierres tirées des carrières du Mont Saint-Siméon et de Larbroye.

Sa description nous est connue : c'était une puissante tour carrée d'une hauteur suffisante pour permettre de voir au loin par dessus les constructions d'alentour, soit d'une trentaine de mètres (celui de Tournai, autrefois ville-sœur de Noyon, a 72 mètres et 256 marches). Cette véritable citadelle était surmontée d'un clocher octogonal où pendaient la grosse cloche, qui prévenait des dangers divers ou célébrait les grands événements, et la petite cloche nommée Jakette - plus tard Ganette - affectée à la convocation « à son de petite cloque » des jurés, des échevins et des bourgeois.

La tour comprenait plusieurs étages auxquels on accédait par un escalier intérieur. Dans le sous-sol, les basses-fosses ou prisons ; au rez-de-chaussée, les latrines publiques et la garde. Dans les étages, la « cambre du beffroi », des salles de réunions, où, par exemple, les collecteurs d'impôts tenaient leurs permanences, où les argentiers présentaient leurs comptes, etc ; enfin le logement du maître des six guetteurs.

Tout en haut, le chemin de ronde des guetteurs protégé par

une toiture en ardoises, le lampier où la lampe du beffroi brûlait toute la nuit. L'horloge fixée sur la tour faisait l'objet des soins attentifs des édiles et le maître guetteur en avait la responsabilité suprême. Charles V (1364-1380) fut le premier en France à réglementer la sonnerie des horloges qui devait se faire entendre « par points » toutes les heures.

Hélas ! cette robuste tour au sommet de laquelle était arborée la grande bannière de cuivre, escortée d'autres petites bannières aux armes de la ville devait disparaître en plein milieu du XVI^e siècle, le 27 octobre 1552 d'abord, en 1557 derechef, sous les exactions meurtrières et incendiaires des troupes impériales de la Reine de Hongrie. Après ces deux coups fatals, il ne fut pas question de reconstruire le beffroi : on le rasa, on le remplaça par un fluet clocheton fixé au sommet de l'Hôtel-de-ville.

Le pilori

Le pilori était un instrument d'infamie et de supplice. Il pouvait être une peine en soi, variable en durée, prononcée par le bailli, ou bien le lieu d'exposition des condamnés avant l'exécution de peines graves. Le pilori de Noyon se trouvait à quelques pas du beffroi en face de la pharmacie actuelle de M. Paté-Cardon.

Il y avait plusieurs sortes de piloris : soit le simple poteau équipé d'anneaux que le bourreau fixait autour du cou, des poignets et des chevilles du condamné, soit des sortes de petits chalets équipés avec raffinement de façon que la tête et les mains, enserrées dans un carcan, soient exposées aux injures des spectateurs. Dans tous les cas, des sergents armés maintenaient la foule à une distance réglementaire.

Les condamnations à mort étaient exécutées par le bûcher, la pendaison, ou le bâton. Les pendaisons s'effectuaient aux fourches patibulaires de la Sole Saint-Martin. En cas de contumace, les exécutions se faisaient par effigies ainsi que le furent plusieurs disciples de Calvin sur la place du marché à la suite de troubles et d'exactions anonymes.

Nombreuses furent les exécutions à mort à cet endroit jusqu'à la Révolution de 89 : on ne peut les rapporter dans cette chronique. Cependant l'une d'elles vaut un rapide récit qui montrera que Noyon n'a rien à envier à Loudun, Marie Besnard ayant été acquittée.

En l'hostellerie de la Belle image (six rue du Général de Gaulle actuelle) vivait avec son deuxième mari, patron des lieux, la dame Barbe Leleu qui fut convaincue, en 1758, d'avoir empoisonné à l'arsenic la bagatelle de 10 personnes : sa tante, Marie Evrard, et ses deux enfants, Charles et Marie-Anne Evrard, son domestique, Eloy Petit, deux fondateurs d'Ecuvilly, Christian et Jean Thiébault, Nicolas Lalouette, son premier mari et les trois enfants nés de son premier mariage.

Condamnée, elle fit appel du jugement, mais le Parlement la confirma et l'exécution de la sentence eut lieu : amende honorable à la grand'porte de l'église Saint-Martin, la corde au cou, en chemise, les pieds et la tête nus ; ensuite, sur la place, un poing coupé, attachée par une chaîne à un poteau planté dans le sol pour la circonstance, brûlée vive et ses cendres jetées au vent...

(à suivre)

Jean Goumard